

INAUGURATION DES REMPARTS DE LECTOURE

27 octobre 2015, 15h

32700 Lectoure



Remparts de Lectoure © Mairie de Lectoure

CONTACTS PRESSE

Fondation du patrimoine

Chef de service, en charge de la presse nationale :

Laurence Lévy

Tél : 01 53 67 76 05

Mail : laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Chargée de mission presse régionale :

Hélène Hernandez

Tél : 01 53 67 75 99

Mail : helene.hernandez@fondation-patrimoine.org

Fondation d'entreprise Total

Responsable communication :

Caroline Guillot

Tél : 01 41 35 78 64

Mail : caroline.guillot@total.com

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du patrimoine a apporté un soutien de 300 000 euros au projet de restauration des remparts de Lectoure (Gers). Ce chantier, qui a duré près de dix ans, revêt un sens bien particulier pour les deux Fondations puisqu'il fut, en 2006, le tout premier projet soutenu conjointement.

Lectoure appartient aux plateaux de Gascogne, faits de vallées étroites aux escarpements naturels. Ce lieu propice à l'architecture défensive voit s'ériger au VI^{ème} siècle une enceinte longeant les corniches calcaires. À la fin du Moyen-Âge, la ville devient la capitale des Comtes d'Armagnac : ils font de Lectoure la capitale de tous leurs États et y installent leur château.

Suite aux Guerres de Religion, la ville est saccagée. Mais en quelques décennies, elle renaît et les murailles sont reconstruites. Au XVI^{ème} siècle, une triple enceinte de murailles enserme la ville, affirmant la vocation stratégique de Lectoure : celles-ci ne changeront plus et ce sont donc des remparts de 3.2 km de long et marqués par cinq siècles d'histoire qui nous sont parvenus.

En 2004, la ville engage un grand programme d'étude et de restauration des remparts, suite à d'importants désordres qui ont affecté les murs d'enceinte. Un défaut d'entretien depuis 200 ans avait entraîné des effondrements et des éclatements de pierres, tandis que la végétation s'était faite envahissante. Un plan de restauration a pu être établi à partir de 2006, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Pavillon Architectures de Toulouse.

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du patrimoine a soutenu trois tranches de travaux, permettant la réhabilitation de l'élévation Nord, du Bastion du château ainsi que de l'élévation Est de ce mur d'enceinte. Aujourd'hui, les deux Fondations sont heureuses de célébrer l'aboutissement de ce chantier et l'inauguration des remparts, qui symbolisent un partenariat solide, positif et durable.



La Fondation d'entreprise Total et la Fondation du patrimoine sont associées depuis 2006. Elles dédient prioritairement leur soutien à la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la réhabilitation d'éléments notables du patrimoine régional utilisés à des fins culturelles ou touristiques, et à la participation à des chantiers conduits dans un objectif de formation professionnelle et d'insertion sociale. Depuis 2013, sont également éligibles les projets de sauvegarde d'éléments du patrimoine portuaire et maritime, et d'édifices situés dans des parcs ou des jardins remarquables. Il s'agit de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local, plus particulièrement dans les régions d'implantation du groupe Total en France.

Depuis 2006, un budget de plus de 21 millions d'euros a été engagé par la Fondation Total.

À ce jour, 155 projets, répartis sur 20 régions de France et à l'étranger, ont bénéficié du soutien de ce partenariat, dont 29 chantiers d'insertion professionnelle.

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 intervient dans quatre domaines : la culture et le patrimoine, la solidarité, la santé et la biodiversité marine. Dans tous ces champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats de long terme. Au-delà du soutien financier apporté, il s'agit de croiser et renforcer les expertises pour enrichir l'intelligence collective. A travers son mécénat culturel, la Fondation Total, grand mécène des arts, entend faire rayonner les cultures et en partager la beauté et le sens avec les plus larges publics et en tout premier lieu, les enfants et les jeunes. www.fondation.total.com

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du petit patrimoine non protégé au titre des Monuments historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du patrimoine participe au développement durable local. Depuis l'origine, plus de 23 909 projets ont été soutenus, soit près de 3 547 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an*. www.fondation-patrimoine.org

**Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,52 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

